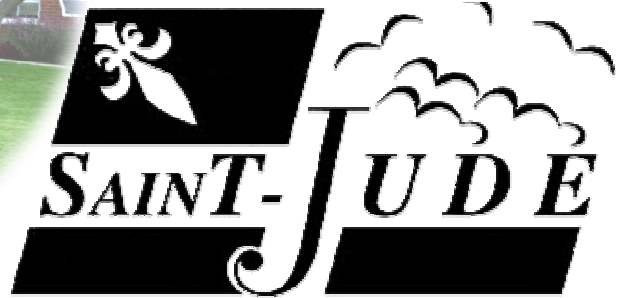


ici je recycle



# Le Rochvillois



du 15 février au 15 mars 2018

**YOUPI**  
C'EST LA  
**RELÂCHE!**

Avez-vous votre billet de tirage pour la campagne de financement des loisirs? Courez la chance de gagner une paire de billet pour la joute de hockey du 3 avril prochain au Centre Bell. **Détails page 20**



**NOUVEAU**  
**Jeudi 8 mars**  
**BATAILLE NERF**  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUDE  
Détails page 20

Avis publics / Sondage	Page 2
Sondage	Page 2
Résumé de la séance du conseil	Page 4
Médiathèque Élise-Courville	Page 16
Fadoq	Page 17
Loisirs	Page 18
La Fabrique	Page 22
AFEAS	Page 23
Maison des jeunes	Page 24
Faucon vous en parle!	Page 26
Messages	Page 27
Offre d'emploi	Page 31
Nos annonceurs	Page 32

## **DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION AVIS PUBLIC**

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jude:

QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2018, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Jude, ce 24 janvier 2018.

La directrice générale et Secrétaire-trésorière

Nancy Carvalho

---

Lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le Conseil a adopté le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 515-2017 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

L'objet du projet de règlement consiste à doter la municipalité de Saint-Jude d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* suite à la tenue d'un scrutin. Ce code doit énoncer les principales valeurs et règles en matière d'éthique et de déontologie qui doivent guider les élus.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 6 février 2018.

La directrice générale,

Nancy Carvalho

## **Prévention en sécurité municipale** **Sondage destiné uniquement à la population de Saint-Jude**

### **QUESTIONNAIRE**

La municipalité de Saint-Jude invite la population à compléter un sondage visant à connaître l'opinion des citoyens et leurs attentes en matière de sécurité publique afin de déterminer les enjeux et les priorités de travail au cours des quatre prochaines années.

**Vous avez jusqu'au mardi 27 février 2018 afin de pouvoir compléter le sondage.**

*Sur demande, vous pouvez obtenir une copie papier au bureau municipal.  
Vous pouvez venir le déposer à la municipalité.*

<https://fr.surveymonkey.com/r/populationsaint-jude>



### **Groupe de discussion\***

Afin de mesurer la faisabilité des idées d'avenir et des désirs de changement à partir de la perception de la capacité des acteurs et intervenants en loisir (population, jeunes, municipal, scolaire et associatif) de la municipalité de Saint-Jude, des discussions en groupe seront organisées afin de s'entendre sur des enjeux, orientations et actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre d'un projet d'actions communes. Il s'agit de rencontres d'environ trois heures afin d'approfondir les sujets abordés dans le questionnaire. ***Si vous êtes intéressés à participer à une de***

***ces rencontres, veuillez laisser vos coordonnées à la fin du sondage.***

**\* Et courez la chance de gagner l'un des 15 certificats-cadeaux en prix de participation offerts par les commerçants de la région.**

### **Courez la chance de gagner l'un des prix suivants :**

- 1 bon d'achat de 20\$ valide au restaurant Pacini
- 1 des bons d'achat de 20\$ valide au restaurant Lussier
- 1 des 3 bons d'achat de 25\$ valide au restaurant l'Espègle
- 1 des 2 bons d'achat de 25\$ valide au restaurant Piazzetta
- 1 des 2 bons d'achat de 25\$ valide au restaurant Pèpè Trattoria
- 1 des 2 bons d'achat de 25\$ valide au restaurant Rôtisserie St-Hubert
- 1 des 2 bons d'achat de 25\$ valide au restaurant Le PARVIS
- 1 paire de billets de spectacle de Jean-Michel Anctil – Salle Juliette-Lassonde juin 2018
- 1 paire de billets de spectacle 1<sup>er</sup> One man show de Christian Vanasse, à Saint-Denis en mai 2018

## **QUESTIONNAIRE – ADOLESCENT (E) S**

**Sondage destiné aux jeunes entre 10 – 17 ans,  
qui habitent sur le territoire des municipalités des 4 vents  
(Saint-Jude \ Saint-Barnabé-Sud \ Saint-Bernard-de-Michaudville \ Saint-Louis)  
et/ou participent aux activités de la municipalité de Saint-Jude**

Un second sondage vise à connaître la vision et les idées d'avenir des **adolescents âgés entre 10 et 17 ans**. Le but de cette démarche de consultation et d'identifier comment les acteurs sur le territoire de la municipalité de Saint-Jude peuvent s'organiser pour promouvoir et accueillir la pratique active par les jeunes et cela dans le respect du caractère propre de ces derniers. Afin de mieux rejoindre une clientèle visée et les stimuler à participer à l'offre de service disponible.

**Vous avez jusqu'au mardi 27 février 2018 afin de pouvoir compléter le**

**sondage.**

Sur demande, vous pouvez obtenir une copie papier au bureau municipal.  
Vous pouvez venir le déposer à la municipalité.

<https://fr.surveymonkey.com/r/jeunes10-17ans>



**Groupe de discussion\***

Afin de mesurer la faisabilité des idées d'avenir et des désirs de changement à partir de la perception de la capacité des acteurs et intervenants en loisir (population, jeunes, municipal, scolaire et associatif) de la municipalité de Saint-Jude, des discussions en groupe seront organisées afin de s'entendre sur des enjeux, orientations et actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre d'un projet d'actions communes. Il s'agit de rencontres d'environ trois heures afin d'approfondir

les sujets abordés dans le questionnaire. **Si vous êtes intéressés à participer à une de ces rencontres, veuillez laisser vos coordonnées à la fin du sondage.**

**Pour les jeunes 10-17 ans\***

Et courez la chance de gagner l'un des 10 certificats-cadeaux en prix de participation offerts par les commerçants de la région.

**Courez la chance de gagner l'un des prix suivants :**

- 1 bon d'achat de 40\$ du Centre d'achat Saint-Hyacinthe
- 1 des 2 bons d'achat de 25\$ à la boutique ESCAPADES
- 1 des 3 bons d'achat de 20\$ du Centre d'achat de Saint-Hyacinthe
- 1 bon d'achat de 20\$ au commerce Buropro Citation
- 1 des 3 bons d'achat de 15\$ du restaurant La Cage aux sports

**Pour les jeunes qui résident à Saint-Jude 10-17 ans\***

Vous serez éligible à un prix supplémentaire qui sera le tirage en prix de participation

**Certificat-cadeau de 200\$ pour l'école de conduite Jasmil de Saint-Hyacinthe**



*EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU  
15 JANVIER 2018 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.*

**ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

Salaires nets décembre 2017:	15 935.66\$
Comptes déjà payés:	28 424.67\$
Comptes à payer décembre 2017:	53 981.07\$
Comptes à payer janvier 2018:	67 527.84\$

Appels des pompiers

12-12-2017	28, rang Thiersant	Feu de cheminée	Saint-Louis
25-12-2017	865, rang Bourgchemin Ouest	Feu de cheminée	Saint-Louis

EN CONSÉQUENCE,

# PROCÈS-VERBAL

---

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,  
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,  
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 513-2017 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS-ES**

ATTENDU QUE le montant de la rémunération du maire et des conseillers est déterminé par les dispositions générales de la «Loi sur le traitement des élus municipaux»;

ATTENDU QU'en plus de leur caractère honorifique, ces charges comportent de nombreuses responsabilités et qu'elles sont une source de dépenses de toutes sortes pour ceux et celles qui les occupent;

ATTENDU QUE, pour ces raisons, le Conseil est d'opinion que le maire et les conseillers doivent recevoir une rémunération supérieure à celle versée présentement, laquelle pour le maire est de 13 691.00\$ dont le tiers représente une allocation de dépenses et pour les conseillers de 4 564.00 \$ dont le tiers représente également une allocation de dépenses;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 4 décembre 2017;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 4 décembre 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance du règlement et renoncent à sa lecture,

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCRÉTER ce qui suit :

### **ARTICLE 1**

Le maire et les conseillers recevront respectivement une rémunération annuelle de 13 691\$ et de 4 564\$;

### **ARTICLE 2**

Lesdites rémunérations comporteront un honoraire et une allocation de dépenses, l'honoraire annuel dans chacun des cas devant être égal aux deux tiers du montant de la rémunération et l'allocation de dépenses devant être égale au tiers du montant de ladite rémunération;

### **ARTICLE 3**

Les montants requis pour payer ces rémunérations seront pris à même le fonds général de la municipalité et un montant suffisant sera annuellement approprié au budget à cette fin;

### **ARTICLE 4**

Le maire suppléant recevra, lors d'un remplacement du maire pour une période consécutive de cinq (5) jours et plus, une rémunération égale à celle du maire à compter de la première journée du remplacement.

Le membre du conseil municipal qui agit à titre de substitut du maire lors d'une session ordinaire du conseil de la MRC des Maskoutains reçoit une rémunération de base de 93,34 \$ et une allocation de dépenses de 46,66 \$ pour chacune des sessions ordinaires auxquelles il assiste, mais seulement à partir du deuxième remplacement qu'il effectue au cours d'une même année. Lors du 1<sup>er</sup> remplacement, la MRC verse une rémunération en vertu de son règlement et la municipalité verse la différence entre 140\$ et la rémunération versée par la MRC. Dans les deux cas, le tiers représente une allocation de dépenses.

### **ARTICLE 5**

En plus des rémunérations ci-haut mentionnées, le Conseil pourra aussi autoriser le paiement des dépenses de voyage et autres dépenses encourues par un membre du conseil pour le compte de la municipalité pourvu que lesdites dépenses aient été autorisées par résolution de conseil.

### **ARTICLE 6**

La rémunération sera répartie en douze (12) versements égaux payables le lendemain de chaque séance mensuelle.

### **ARTICLE 7**

# PROCÈS-VERBAL

Les rémunérations de base prévues au présent règlement sont indexées annuellement ou ajustées selon la décision des membres du conseil.

## **ARTICLE 8**

Le présent règlement est rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018 conformément au quatrième alinéa de l'article 2 de la «Loi sur le traitement des élus municipaux».

## **ARTICLE 9**

Le présent règlement abroge le règlement numéro 498-2015.

## **ARTICLE 10**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait et passé à Saint-Jude le 15 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS ET DU MAIRE

### **AUTORISATION DE MANDATS PONCTUELS – SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude a adhéré au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains et qu'elle entend, au besoin, utiliser les services ponctuels d'un ingénieur;

CONSIDÉRANT QUE les représentants municipaux doivent, au besoin, procéder à des travaux qui nécessite les services ponctuels d'un ingénieur;

CONSIDÉRANT QU'il peut être difficile de requérir préalablement un mandat pour une estimation préliminaire des coûts pour de petits projets à chaque fois;

CONSIDÉRANT la pertinence de faire valider certaines actions au niveau des travaux publics, par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE PERMETTRE à la directrice générale de requérir, au besoin, les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, le tout selon les budgets alloués pour le type de travaux visés, selon la tarification déterminée par un règlement de la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **MRC DES MASKOUTAINS – INSCRIPTION DU MAIRE, DE CONSEILLERS ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À UNE FORMATION**

CONSIDÉRANT l'offre de formation présentée par la MRC des Maskoutains aux municipalités et intitulée « Le comportement éthique »;

CONSIDÉRANT QUE cette formation est reconnue par la Fédération Québécoise des Municipalités ;

EN CONSÉQUENCE M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale, le maire, M. Yves de Bellefeuille, Mme la conseillère Annick Corbeil, ainsi que messieurs les conseillers Francis Grégoire et Maxim Bousquet à assister à la formation offerte par la MRC des Maskoutains :

DE DÉFRAYER les coûts d'inscription au montant total de 958.10\$, taxes incluses, pour la formation ainsi que les frais de déplacement selon le taux en vigueur à la municipalité.

Cette dépense est attribuée aux postes budgétaires 02 11000 346 « Élus – Délégation » et 02 13000 454 « Formation et perfectionnement – Administration »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS - AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu des subventions pour procéder au réaménagement des entrées du Centre communautaire ainsi qu'au réaménagement de la cuisine;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis doivent être élaborés par un professionnel;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

## PROCÈS-VERBAL

---

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels aux fins des travaux de réaménagement du Centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD – FORMATION RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS - INSCRIPTION**

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud à l'effet de participer à la formation intitulée 'Rôle et responsabilités des élus' et offerte par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) à Saint-Barnabé-Sud ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale, le maire, M. Yves de Bellefeuille, Mme la conseillère Annick Corbeil ainsi que messieurs les conseillers Francis Grégoire et Maxim Bousquet à assister à la formation offerte par la FQM :

DE DÉFRAYER les coûts d'inscription selon le devis présenté à la municipalité de Saint-Barnabé-Sud en date du 22 juin 2017, soit 2 500\$ plus taxes répartis par le nombre de participants pour la formation, ainsi que les frais de déplacement selon le taux en vigueur à la municipalité.

Cette dépense est attribuée aux postes budgétaires 02 11000 346 « Élus – Délégation » et 02 13000 454 « Formation et perfectionnement – Administration »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC – ADHÉSION DE FRANCIS GRÉGOIRE POUR L'ANNÉE 2018**

sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût de l'adhésion annuelle 2018 de Monsieur Francis Grégoire auprès de *l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)* au montant de 293.19\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 «incendies – cotisation».

*M. le conseiller Francis Grégoire demande à se retirer de la discussion sur ce point considérant qu'il bénéficie de cette cotisation à titre de directeur du service incendie.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

### **SERVICE INCENDIE – FACTURATION À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE POUR SERVICES PARTAGÉS – ANNÉE 2018**

CONSIDÉRANT *l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services* signée avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville le 16 janvier 2006;

CONSIDÉRANT QU'un état budgétaire des dépenses a été déposé à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville un montant de 56 397.19 \$ payable en quatre versements égaux de 14 099.30\$. Suite à la réception des états financiers de l'année 2017, un ajustement à la hausse ou à la baisse pourra s'appliquer pour régulariser les sommes qui auraient dû être perçues pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **FORMATION SÉCURITÉ CIVILE – INSCRIPTION DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT la proposition de l'ACSIQ d'offrir une formation portant sur la sécurité civile dans notre secteur ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie et de la directrice générale ont assisté aux trois premiers cours sur un total de six ;

CONSIDÉRANT l'intérêt du directeur du service incendie et de la directrice générale de poursuivre cette formation ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE le directeur du service incendie et la directrice générale au prochain cours de formation en sécurité civile intitulé « PLANIFICATION EN SÉCURITÉ CIVILE » qui sera donnée le samedi 3 mars 2018 à Saint-Dominique ;

## PROCÈS-VERBAL

DE DÉFRAYER le coût d'inscription au montant de 125\$, taxe en sus, pour la formation du directeur incendie et de 175\$, taxes en sus, pour formation de la directrice générale.

Cette dépense est affectée aux postes budgétaires 02 22000 454 «Sécurité incendie – Formation» et 02 13000 454 «Administration – Formation»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION – ACHAT DES PINCES – DEMANDE DE SUBVENTION**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Marcel-de-Richelieu, la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue et la Ville de Saint-Ours ont signé une entente intermunicipale afin d'offrir les services de désincarcération sur l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT que ces mêmes municipalités se sont employées à former les membres de leur brigade incendie afin qu'ils puissent intervenir sur une scène d'accident pour la désincarcération de véhicules;

CONSIDÉRANT que la formation que nos pompiers volontaires ont suivie ces derniers mois leur permet de sécuriser une scène d'accident avec les équipements de base nécessaires à la stabilisation des véhicules accidentés;

CONSIDÉRANT que la formation acquise par ces mêmes pompiers volontaires leur permet également d'opérer les pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT que l'ensemble de ces mesures (achat d'équipement de base, formation de pompier volontaire, etc.) ont coûté très cher aux municipalités participantes à l'entente;

CONSIDÉRANT que suite à une réunion des parties à l'entente, qui a eu lieu à St-Jude le 7 décembre 2017, il fut décidé de recommander à nos conseils municipaux et à notre régie municipale d'autoriser qu'un appel d'offre soit lancé le plus tôt possible afin d'acquérir l'équipement complet des pinces de désincarcération;

CONSIDÉRANT qu'il existe un programme d'aide financière provinciale pour « la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal »;

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière doit parvenir à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire au plus tard le 1er février 2018;

CONSIDÉRANT les résolutions reçues de la part des municipalités membres et de la Régie à l'effet de mandater la Municipalité de Saint-Jude pour procéder notamment au dépôt d'une demande de subvention ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER qu'un devis d'appel d'offres avec système d'évaluation par pondération, soit préparé se procurer un ensemble de pinces de désincarcération qui desservira les territoires des membres signataires de l'entente intermunicipale;

QU'UNE demande de subvention soit adressée dans les plus brefs délais au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin de soutenir l'achat pour la mise en commun d'un ensemble de pinces de désincarcération;

D'AUTORISER la directrice générale de la municipalité de Saint-Jude, madame Nancy Carvalho, pour préparer l'appel d'offre et faire la demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ;

QUE la municipalité de Saint-Jude s'engage à financer la partie non subventionnée du projet avec les municipalités participantes à l'entente, selon les modalités de contribution financières prévues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **PRÉVENTION INCENDIE – ENTENTE INTERMUNICIPALE (PARTIE 9) – MRC DES MASKOUTAINS – RENOUVELLEMENT**

CONSIDÉRANT la Loi sur la Sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4);

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques adopté par les municipalités, lequel est en vigueur depuis le 15 février 2012 et le demeurera jusqu'à son remplacement;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 15-12-313 adoptée le 9 décembre 2015 par le conseil de la MRC des Maskoutains à l'effet de conclure une nouvelle entente avec les municipalités de Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase; Sainte-Madeleine, Saint-Jude, Saint-Liboire et Saint-Valérien-de-Milton pour les services de prévention d'incendie;

CONSIDÉRANT que cette entente est valide pour une durée de 2 ans, soit du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que six des huit municipalités précitées souhaitent procéder à la signature d'un renouvellement de l'entente intermunicipale en matière de prévention des incendies qui continuera à confier, à la MRC des Maskoutains, la responsabilité d'effectuer la prévention incendie et la sensibilisation du public suivant les modalités déjà établies et énoncées au projet d'entente intermunicipale déposé au soutien de la présente résolution;



## PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT que les 6 municipalités concernées sont les municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Sainte-Madeleine, Saint-Jude, Saint-Liboire et Saint-Valérien-de-Milto;

CONSIDÉRANT que cette entente vient à échéance le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Jude au service de prévention incendie de la MRC – partie 9;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil exprime par la présente sa volonté de renouveler l'entente d'adhésion de la Municipalité de Saint-Jude au service de prévention incendie (partie 9) de la MRC des Maskoutains tel que présenté et pour une durée de deux ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019, et que copie lui soit transmise en conséquence;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – OFFRE D'ACHAT DE PINCES DE DÉSINCARCÉRATION USAGÉES – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2017-09-230**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-09-230, la municipalité de Saint-Jude avait accepté de procéder à l'achat d'un ensemble de pinces de désincarcération usagées à système hydraulique;

CONSIDÉRANT QUE cet achat était conditionnel à ce que l'ensemble des parties membres de l'entente donnent leur accord;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours ne souhaite pas participer à cet achat;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude, de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Marcel-de-Richelieu, ainsi que la Régie Intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue jugent toujours opportun de profiter de cette offre d'équipement qui servira aux pratiques et aux formations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'offre de la Ville de Sorel-Tracy pour l'achat d'équipement de désincarcération hydraulique au coût de 2 000\$;

DE RÉPARTIR le coût d'achat entre les municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

DE REFACTURER les municipalités qui bénéficieront de cet équipement lors des formations et qui n'auront pas participé à l'achat.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 649 « équipement et fournitures – incendie ».

Cette résolution modifie la résolution numéro 2017-09-230

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 434-24-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LA MODIFICATION DES LIMITES DE LA ZONE 403**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QU'UNE demande de modification de zonage a été adressée à la municipalité de Saint-Jude pour les lots 5 068 647 et 5 068 648 présentement situés dans la zone 304, et que cette zone est contiguë à la zone 403;

ATTENDU QUE la municipalité veut aller de l'avant avec la demande et modifier les limites des zones 403 et 304;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 2 octobre 2017;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation le lundi 13 novembre 2017 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 15 janvier 2018, le règlement intitulé «Règlement numéro 434-24-2017, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant la modification des limites de la zone 403. ».

## PROCÈS-VERBAL

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **28<sup>e</sup> SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE – PROCLAMATION**

CONSIDÉRANT QUE chaque jour, trois personnes s'enlèvent la vie au Québec;  
CONSIDÉRANT QUE ce ne sont pas seulement des familles, des amis ou des collègues de travail qui en souffrent; mais également toute une communauté qui est affectée par ces décès;

CONSIDÉRANT QU'à l'occasion de la 28<sup>e</sup> Semaine nationale de prévention du suicide, ayant pour thème «Le suicide n'est pas une option», l'Association québécoise de prévention du suicide nous invite à nous engager activement dans notre milieu en sensibilisant nos proches, nos collègues ou nos employés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCLAMER la semaine du 4 au 10 février 2018 « Semaine nationale de prévention du suicide »;

DE SIGNER la déclaration afin de prendre position pour affirmer que le suicide n'est pas une option;

DE SENSIBILISER les citoyens sur les ressources d'aide disponibles dans notre milieu, notamment Contact Richelieu-Yamaska et l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS);

DE DIFFUSER l'information dans le journal municipal « Le Rochillois », sur notre site internet, ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **MATINÉES GOURMANDES – ÉDITION 2018 – DÉCLARATION D'INTÉRÊT DE PARTICIPATION**

CONSIDÉRANT la reconduction du projet des Matinées gourmandes, pour l'édition 2018, chapeautées par la MRC des Maskoutains et financées en partie par le Fonds de développement rural (FDR);

CONSIDÉRANT que cet évènement vise à faire la promotion de l'achat local, à donner une visibilité et à permettre un développement des entreprises agroalimentaires tout en mobilisant les citoyens d'un milieu;

CONSIDÉRANT que les Matinées gourmandes sont offertes à un maximum de onze municipalités, à raison d'une visite par municipalité, un samedi de 9 h à 13 h;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Jude est intéressée à accueillir les Matinées gourmandes sur son territoire, durant la saison estivale, vu les retombées économiques sur la municipalité et le milieu agricole;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCLARER l'intérêt de la municipalité de Saint-Jude à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes, le samedi 23 juin de 9 h à 13 h.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de l'évènement, dont une salle permanente possédant les services sanitaires et électriques, un accès à l'eau chaude (60 degrés minimum) et potable, une cuisinette, 25 tables et 40 chaises, ainsi qu'un accès à un réfrigérateur; et

DE S'ENGAGER à fournir une personne ressource (bénévole ou employé) qui travaillera à la mise en place des Matinées gourmandes sur son territoire, un samedi de 7 h à 15 h.

DE S'IMPLIQUER à organiser, en partenariat avec son milieu, des activités connexes à l'évènement des Matinées gourmandes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



*EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU  
5 FÉVRIER 2018 à 20H00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.*

### **ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

Salaires nets:	15 242.45\$
Comptes déjà payés:	42 764.35\$
Comptes à payer:	114 655.65\$

 **PROCÈS-VERBAL** 

Appels des pompiers

01-01-2018	709, Principale	Feu de cheminée (entraide)	Saint-Louis
18-01-2018	427, rang Prescott Rue Beaucage près de	Désincarcération	Saint-Louis
27-01-2018	Michaenville	Installation électrique	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,  
IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;  
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le sommaire du rôle de perception pour l'exercice financier 2018 :

Évaluation imposable	<b>197 541 300.00\$</b>
Taxe foncière générale	996 990.81\$
Taxe égout pluvial et rues	67 163.89\$
Taxe d'eau	64 440.00\$
Compteurs d'eau	98 003.91\$
Taxe ordures	80 108.00\$
- Taxe résidus domestiques	
- Taxe collecte sélective	
- Taxe collecte matières organiques	
Vidange des installations septiques	30 372.00\$
Taxe pour égout sanitaire	39 123.00\$
Taxe pour traitement des eaux usées	41 472.00\$
Total :	<b>1 417 673.61\$</b>
Crédit à recevoir du MAPAQ :	<b>(491 488.56\$)</b>
<b>Grand total :</b>	<b><u>926 185.05\$</u></b>

**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 515-2017 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE toute municipalité doit, avant le 1<sup>er</sup> mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2017;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été adopté lors de la séance régulière du 4 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 515-2017 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CRÉANCES - MANDAT**

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER madame Nancy Carvalho, directrice générale, à représenter la municipalité auprès de la Cour du Québec, division des petites créances;

DE L'AUTORISER à signer les documents de dépôt et de contestation pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude;

DE DÉFRAYER les coûts d'une telle représentation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017 – RAPPORT DES DÉPENSES**

La directrice générale et présidente d'élection, Madame Nancy Carvalho, dépose le rapport des dépenses d'élections pour le scrutin du 5 novembre 2017. Les dépenses totalisent 10 199.00\$.

### **SERVICE DES INCENDIES – INSCRIPTION DU DIRECTEUR À DEUX FORMATIONS**

CONSIDÉRANT la proposition de l'ACSIQ, en collaboration avec ICARIUM groupe conseil, d'offrir une formation portant sur la gestion stratégique pour les officiers de gestion en sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-08-191, les membres du conseil ont accepté d'inscrire le directeur à ce programme de formation;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Francis Grégoire, directeur du service incendie, à poursuivre ce programme de formation pour l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût d'inscription au deuxième cours intitulé « *Mesurer la performance de son SSI* » et au troisième cours intitulé « *La direction des opérations d'un SSI* » au montant de 140\$, taxes en sus. par formation pour M. Francis Grégoire.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est affectée au poste budgétaire 02 22000 454 «Sécurité incendie – Formation»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **SÉCURITÉ CIVILE – COMITÉ D'ACTION DES CITOYENS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE - NOMINATION**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-09-229, la municipalité a autorisé la mise sur pied d'un comité d'action des citoyens en sécurité publique (CACSP);

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel de candidatures auprès des citoyens et citoyennes de Saint-Jude, deux personnes ont signifié leur intérêt à participer à ce comité bénévole;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme Emmy Brosseau et M. David Picard Bécharde à titre de représentants citoyens au sein du comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **SÛRETÉ DU QUÉBEC – CONTRIBUTION MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des *Affaires municipales et de la Sécurité publique* n'ont pu fournir, au moment opportun, le montant de la contribution financière de la Municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE lesdites informations ont été reçues à la Municipalité le 29 décembre 2017, soit plus de dix-huit (18) jours après l'adoption du budget municipal 2018;

CONSIDÉRANT QUE la contribution financière pour 2018 comportait une hausse substantielle, après la déduction de l'aide financière accordée par le ministère de la Sécurité publique, de l'ordre de 20 238 \$;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune indication à l'effet que l'aide financière accordée aux municipalités en 2018 soit récurrente;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales subissent les décisions du gouvernement en ce qui a trait au financement de la Sûreté du Québec;

## PROCÈS-VERBAL

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

DE FAIRE PARVENIR copie de la présente résolution au ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux et au député du comté de Richelieu, M. Sylvain Rochon;

DE DEMANDER un appui à la MRC des Maskoutains et aux municipalités de la MRC dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **QUALIFICATION OBLIGATOIRE – TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR ÉTANG AÉRÉ – INSCRIPTION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL À UNE FORMATION**

CONSIDÉRANT QUE le certificat en traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2) est obligatoire pour toute personne qui doit assurer l'opération et le suivi de fonctionnement d'étangs aérés qui traitent un débit d'eaux usées de moins de 50 000 m<sup>3</sup> par jour, conformément aux exigences prévues dans le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (RLRQ, chapitre Q-2, r. 34.1);

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ses fonctions, M. David Jacob, inspecteur municipal, doit s'occuper du bon fonctionnement et de l'entretien du système de traitement des eaux usées par étang aéré de la municipalité de Saint-Jude ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER les droits exigibles de 113\$ pour l'ouverture du dossier d'admission de l'opérateur au programme auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec;

D'INSCRIRE M. David Jacob à la qualification en traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2) au Collège Shawinigan. Cette formation est d'une durée de 120 heures sur 12 semaines;

DE DÉFRAYER les coûts de formation au montant de 2 800\$ auprès du Collège Shawinigan.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 41400 454 « Formation et perfectionnement – Traitement des eaux usées »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ACTE DE DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE POUR EXERCER LES FONCTIONS PRÉVUES AUX ARTICLES 35 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES (L.Q. CHAPITRE 6) - MODIFICATION**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006 de la loi 62 *Loi sur les compétences municipales* qui abroge les rôles et responsabilités de l'inspecteur agraire;

CONSIDÉRANT QUE la section IV de cetteditte loi oblige les municipalités à désigner une personne pour régler les mécontentes concernant les clôtures mitoyennes, fossés mitoyens, fossés de drainage et découverts;

CONSIDÉRANT le remplacement de M. Eddy Perez par Mme Isabelle Nadeau à titre d'inspectrice en bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil nomme comme fonctionnaire désigné l'inspecteur (trice) en bâtiment et en cas d'absence de celui-ci l'inspecteur(trice) le remplaçant pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 de la *Loi sur les compétences municipales*;

QUE la rémunération et les frais admissibles pour toute intervention de cette personne dans l'exercice de cette juridiction est payable par les propriétaires concernés selon les modalités prévues à l'article 41 de la *Loi sur les compétences municipales* sont les suivants:

- ouverture du dossier: 30.00\$
- pour le travail de la personne désignée (vacation sur les lieux, au bureau de la publicité des droits, préparation et transmission de rapports, ordonnances, etc.) : 55.00\$ / heure
- déboursés divers (frais pour services professionnels d'avocats, d'agronomes, d'ingénieurs, etc., transmission de documents, etc.) : selon les coûts réels
- frais de déplacement: 0.55\$ / kilomètre

## PROCÈS-VERBAL

Une facture détaillée est transmise aux personnes tenues au paiement de ces coûts, incluant toutes les pièces justificatives liées à cette intervention.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-04-092.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL – DEMANDE D'APPUI FINANCIER**

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier du Comité du bassin versant de la rivière Salvail (CBVS) en date du 5 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut soutenir tous les efforts de protection des eaux de la rivière Salvail;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

DE REMETTRE au CBVS une contribution financière de 1 000\$.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 970 «activités culturelles et de loisirs»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **RESSOURCE HUMAINE EN LOISIRS – EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude a procédé à une ouverture de poste pour l'embauche d'une ressource en loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la sélection du candidat retenu a été effectuée par un comité de sélection composé de M. Sylvain Lafrenaye, conseiller délégué aux Loisirs, de la directrice générale, Mme Nancy Carvalho, ainsi que de deux représentante du comité des Loisirs St-Jude, Mesdames Éliane Beuregard-Langelier et Annie Bergeron;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

QUE la Municipalité de Saint-Jude procède à l'embauche de M. Maxime Girard au poste de coordonnateur en loisirs selon les conditions établies dans le rapport administratif. Son entrée en poste sera effective le 6 février 2018 et sera soumise à une période probatoire de 6 mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **MAISON DES JEUNES – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

*Madame Annick Corbeil déclare son intérêt dans cette affaire et s'abstient ainsi de se prononcer sur la question. Mme Corbeil quitte la salle du conseil à 20h31.*

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de la Maison des Jeunes des Quatre-Vents en date du 7 novembre 2017 au montant de 1 000\$ en argent et un montant en service de 2 500\$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'héberge plus la Maison des Jeunes depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016, ces derniers ayant trouvé une maison dont ils sont devenus locataires et dont ils souhaitent devenir propriétaires ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prêtait gratuitement un local depuis 2007, représentant une participation financière de plus de 36 000\$ sur 9 ans, ainsi que la Salle Roger-Roy et la cuisinette sans aucun frais;

CONSIDÉRANT QUE depuis novembre 2016, la municipalité assure les biens de la Maison des jeunes des Quatre-Vents sur son assurance sans refacturer de frais de surprime;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut poursuivre son engagement envers la Maison des Jeunes des Quatre-Vents dans l'organisation d'activités pour les adolescents de 12 à 17 ans ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme reçoit une importante contribution financière récurrente de la part du Service des programmes aux organismes communautaires (SPOC) depuis septembre 2013, ainsi que le financement de diverses activités par l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE REMETTRE à la Maison des Jeunes des Quatre-Vents une contribution financière de 1 000\$;

D'AUTORISER un budget de 150\$ pour des photocopies au bureau municipal ;

DE POURSUIVRE le prêt sans frais des locaux du Centre communautaire ;

DE REFUSER les demandes suivantes :

- l'octroi d'un congé de taxes pour l'année 2018 ;
- le déneigement du stationnement ;

## PROCÈS-VERBAL

---

- la tonte du gazon du terrain situé au 1426 rue Saint-Pierre ;
- la gratuité des envois postaux ;
- la réalisation de travaux mineurs au bâtiment par l'employé municipal.

Ces dépenses seront prévues au poste budgétaire 02 70150 951 «subvention aux organismes» pour l'année financière 2018 et sera versée en novembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

*Madame Annick Corbeil réintègre la séance du conseil à 20h33.*

### **JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - PROCLAMATION**

CONSIDÉRANT que du 12 au 16 février 2018 se tiendront les Journées de la persévérance scolaire (JPS), sous le thème « Vos gestes, un + pour leur réussite »;

CONSIDÉRANT que ces journées visent à rappeler aux élèves, aux parents, au personnel du réseau scolaire, aux employeurs et à l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux qu'ils sont tous indispensables et qu'ils ont un rôle à jouer concernant la persévérance scolaire des jeunes par une multitude de gestes à la portée de chacun pouvant faire une réelle différence dans la réussite éducative d'un individu, du début de sa vie jusqu'à l'âge adulte;

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents de la MRC Les Maskoutains s'élève à 79,6 % chez les filles et 67,9 % chez les garçons ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 21,7% ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'oeuvre qualifiée ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un

diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCLARER les 12, 13, 14, 15, 16 février 2018 comme étant les Journées de la persévérance scolaire; et

D'APPUYER la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

*Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.saintjude.qc.ca](http://www.saintjude.qc.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.*

*La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 5 mars 2018 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!*



## Bilan du mois

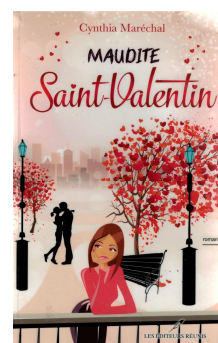
VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL  
Voici l'adresse électronique pour le site de la  
bibliothèque: <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

*FÉVRIER mois de l'amour et l'acceptation de soi*

♥ Venez découvrir les livres que l'on vous a choisis

### Nos auteurs québécois ou canadiens

- **Maudite St-Valentin** (Cynthia Maréchal)
- **Marie-Louise court dans la neige** (Mario Cholette)
- **Madame Victoria** (Catherine Leroux)
- **Côte-Blanche v.4** (Marie-Claude Charland)
- **Joshua** (Mordecai Richler)
- **Il y aura des morts** (Patrick Senécal)
- **Avec un grand A** (Janette Bertrand)
- **Les saisons de l'espérance v.1** (Richard Gougeon)
- **Mon fol amour** (Dominique Demers)
- **D'endetté à millionnaire** (David Descôteaux et Ian Sénéchal)



### Et les autres titres disponibles...

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>14<sup>e</sup> péché mortel</b> (James Patterson)</li> <li>❑ <b>Charlie</b> (Stephen King) nouv. Édition</li> <li>❑ <b>Le dimanche des mères</b> (Graham Swift)</li> <li>❑ <b>Pablo Escobar mon père</b> (Juan P. Escobar)</li> <li>❑ <b>Mon voyage en Amérique</b> (Kim Yaroshevskaya)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>La lumière noire</b> (Lisa Gardner)</li> <li>❑ <b>Seras-tu là?</b> (Guillaume Musso)</li> <li>❑ <b>Redemption road</b> (John Hart)</li> <li>❑ <b>La sorcière</b> (Camilla Lackberg)</li> </ul> |
|--|--|

### Jeunes lecteurs

Seconde terre v.5  
 L'ABC des filles 2018  
 La vie compliquée de Léa Olivier v.6  
 Les éternels; le don  
 Un air de famille  
 Mini-Jean v.2  
 Les légendaires v.20

### Enfants

Le mot de passe  
 Bébé Koala sur le pot  
 En avant bébé jaguar  
 Une famille pour Lewis  
 J'aime lire  
 Mon premier Larousse des pourquoi?

DVD : Les rois Mongols de Luc Picard—Le transporteur 1 et 2 de Luc Besson- 1 :54 de Yan England  
 Le temps d'un été - La cape de Super Max - Caillou fait la fête.



**DANSE**

Au 930, rue du Centre  
Danse, **vendredi 2 MARS 2018**  
*Bienvenue à tous & toutes!*

De: 19h30 à 23h00  
Musique: *Yvon Daunais*  
*Goûter en fin de soirée.*



**AVIS DE CONVOCATION**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CLUB FADOQ SAINT-JUDE**  
**DIMANCHE 8 AVRIL 2018, À 12H00. (DÎNER, SUIVI DE L'ASSEMBLÉE)**  
Au 930, rue du Centre, Saint -Jude

Tous les membres de la FADOQ St-Jude sont invités à cette réunion annuelle. Au plaisir de vous rencontrer.

**ACTIVITÉS**

Chaque semaine

Tous les lundis :  
13h00 à 16h00

À PARTIR DU 19 AVRIL

**JEUX INTÉRIEURS**

- GOLF & QUILLES avec la WII sur ÉCRAN
- PÉTANQUE
- BASEBALL POCHEs
- JEUX PÉTANQUE ATOUTS
- JEUX DE POCHEs
- SHUFFLEBOARD
- SCRABLE

**JEUX EXTÉRIEURS**

au parc de la rue du Centre

- PÉTANQUE ÉTÉ 2018
  - JEUX DE FERS
  - SHUFFLEBOARD
  - CROQUET
  - FER
- À-venir 2018 (dès que les travaux d'aménagement sont terminés)

**ACTIVITÉS ANNUELLES**

**SOUPER MÉCHOUI (porc & poulet) SUIVI DE LA DANSE ➤ vendredi le 1<sup>er</sup> JUIN 2018 à 18H00**



Le groupe de service ITMAV Montérégie EST, œuvrant auprès des aînés vulnérables. [www.serviceme.itmav.com](http://www.serviceme.itmav.com) – [info@serviceme.itmav.com](mailto:info@serviceme.itmav.com)

Pour plus d'information, contactez notre travailleur de milieu

**André Gélinas au 450-418-7009 poste 3**

**CARTE DE MEMBRE:**

*Pour les 50 ans et plus*

*En tout temps*, obtenez la carte FADOQ au montant : **25\$ pour 1 an ou 45\$ pour 2 ans**

930, rue du Centre, Saint-Jude [Québec] J0H 1P0. Tél. : 450-250-2485  
Courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com) - [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

<p>#000 de 400 -#RACJ-425850-1</p> <p>Nom: _____</p> <p>Adresse: _____</p> <p>Téléphone: _____</p> <p>Courriel: _____</p>	 <p>932, rue du Centre Saint-Jude J0H 1P0 (450) 792-3855 poste 8006</p> <p><small>sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca #0000 de 400</small></p>	<p style="text-align: center;"><b>COUREZ LA CHANCE DE GAGNER</b></p> <p style="text-align: center;">1 paire de billet pour le match d'une valeur approximative de \$410.00 400 billets d'avis</p> <p style="text-align: center;">Tirage : mercredi 21 mars 2018 à 19h30 au 930, rue du Centre Saint-Jude</p> <p style="text-align: center;"><small>Le prix doit être réclamé au plus tard le 30 MARS 2018 à 17h30 au 930, rue du Centre Saint-Jude.</small></p> <p style="text-align: center;">Au profit de « LOISIRS SAINT-JUDE » VIVEZ LA FIÈVRE DU HOCKEY</p>	<p style="text-align: right;">MARDI 3 AVRIL 2018</p>  <p style="text-align: center;">Nourriture incluse Coût : 10\$ chacun #RACJ-425850-1</p>
---	---	--	--

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES LOISIRS SAINT-JUDE

PROCUREZ-VOUS DES BILLETS DE TIRAGE  
POUR JOUTE DE HOCKEY –  
JETS DE WINNIPEG

VS

CANADIENS DE MONTRÉAL

MARDI 3 AVRIL 2018

**Coût : 10\$ chacun**

**(450) 792-3855 poste 8006**

***sj.loisirs@mrcmaskoutains***

# Chasse aux cocos de Pâques 2018

Samedi 31 mars 2018, à 10h30

## Inscriptions obligatoires

Avant le 19 mars 2018

L'activité s'adresse aux enfants des  
Quatre-vents âgés de 9 ans et moins  
et accompagnés d'un adulte.

*Des frais de 2\$ s'appliquent aux non-résidents de Saint-Jude*

**MAXIME GIRARD**  
450 792-3855 poste 3  
[sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca)



## INSCRIPTIONS

### Soccer et mini-soccer Saint-Jude

Le comité organisateur du soccer et du mini-soccer de Saint-Jude invite les jeunes de Saint-Jude, Saint-Barnabé et Saint-Bernard à sa soirée d'inscription. **Les photos seront prises sur place, donc veuillez amener votre enfant à la soirée d'inscription.** Les fiches d'inscription seront également disponibles au bureau municipal de Saint-Jude (940, rue du Centre).

Où : Centre communautaire de Saint-Jude  
Local des patineurs

Quand : Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 18h30 à 20h00

Catégories :	2013-2012	U6
	2011-2010	U8
	2009-2008	U10
	2007-2006	U12
	2005-2004	U14
	2003-2001-2001	U17
	2000 et moins	O18
	Mini-Soccer	3-4 ans
Coût :	1 <sup>er</sup> enfant	50 \$
	2 <sup>e</sup> enfant	45 \$
	3 <sup>e</sup> enfant	40 \$
	Mini-Soccer	Gratuit



**Pour plus d'informations ou, si vous êtes intéressés à devenir arbitre ou entraîneur :**

Maxime Girard (coordonnateur en loisirs)

450-792-3855 poste 3

[sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca)

## BIENVENUE À MAXIME GIRARD - NOUVEAU COORDONNATEUR DES LOISIRS

Le comité des loisirs a le plaisir de vous présenter Maxime Girard à titre de coordonnateur des loisirs. Maxime est diplômé en technique d'intervention en loisirs depuis 3 ans. Une fois encore, bienvenue à Maxime au sein des loisirs de Saint-Jude. Nous sommes persuadés que c'est le début d'une belle collaboration.



Pour joindre les Loisirs de St-Jude, communiquez au 450 792-3855 poste 3

### Votre comité des Loisirs de St-Jude

Éliane Beauregard-Langelier, Anolise Brault, Marie-Claude Dulude, Annie Bergeron, Mélanie Bonin, Martine Boulanger, Annick Corbeil, Raphaël Labrie,  
délégué de la municipalité : Sylvain Lafrenaye

## HORAIRE DE LA PATINOIRE

### Horaire régulier

<b>Lundi au jeudi</b>	<b>15h00 à 21h00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>15h00 à 22h00</b>
<b>Samedi</b>	<b>10h00 à 22h00</b>
<b>Dimanche</b>	<b>10h00 à 21h00</b>
<b>Journées pédagogiques</b>	
<b>De 10h00 à 22h00</b>	

### Semaine de relâche du 5 au 9 mars 2018

<b>Lundi au jeudi</b>	<b>10h00 à 21h00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>10h00 à 22h00</b>

## ANNULATION COURS DE BALLET-JAZZ

Veuillez prendre note que les cours de ballet-jazz sont annulés en raison du manque d'inscription. Les cours reprendront à la session automne 2018.



## Jeudi 8 mars

# BATAILLE NERF

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUDE

8-13 ans : 9h00 à 12h00

14-17 ans : 13h00 à 16h00

- Animation sur place
- 6 jeux différents à découvrir
- Prix de présence pour les participants
- Matériel fourni sur place

**Pour vous inscrire :**

450-792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

Gratuit pour les résidents de St-Jude  
2\$ pour les participants de l'extérieur






# Camp de jour Aux 4 vents Été 2018

Pour les enfants de 5 à 12 ans

**Inscriptions en AVRIL, surveillez le journal et la page Facebook de la municipalité!**

## Offre d'emploi

### CHEF ANIMATEUR/ANIMATRICE DU CAMP DE JOUR DE ST-JUDE

#### TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du coordonnateur du camp de jour, le moniteur en chef supervise les moniteurs et animateurs qui lui seront attribués.

#### EXIGENCES

- Autonomie et sens des responsabilités;
- Sens du leadership et de l'organisation;
- Capacité et facilité à travailler en équipe;
- Être dynamique, responsable et créatif;
- Minimum de deux ans d'expérience dans le domaine;
- Disponibilité requise du 25 juin au 17 août (temps plein).

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Taux horaire à déterminer, selon l'expérience

## Offre d'emploi

### ANIMATEUR/ANIMATRICE DU CAMP DE JOUR DE ST-JUDE

#### TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision d'un moniteur en chef attitré, l'animateur aura sous sa responsabilité plusieurs enfants (d'un groupe d'âge précis).

#### EXIGENCES

- Être inscrit dans une institution scolaire en septembre;
- Autonomie et sens des responsabilités;
- Sens du leadership et de l'organisation;
- Capacité et facilité à travailler en équipe;
- Être dynamique, responsable et créatif;
- Expérience en animation auprès des enfants. (un atout)

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Taux horaire à déterminer, selon l'expérience

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **2 mars 2018**, par courrier électronique à l'adresse suivante : [sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca) ou le faire parvenir par la poste au bureau municipal de St-Jude. Vous serez contacté par la suite.

## FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-JUDE

**À tous les paroissien(ne)s,**

Nous venons de tourner la page sur l'année 2017, laquelle fut bénéfique sur les plans de la pastorale et financiers. Le bilan financier et l'état des résultats vous seront transmis dès qu'ils auront été soumis et approuvés par les membres de l'assemblée de Fabrique.

Au plan financier, nous sommes heureux de vous transmettre les résultats de nos deux activités de financement, à savoir :

- a) Brunch de septembre : revenus nets : **2 300.70 \$**
- b) Souper de novembre : revenus nets : **5 388.09 \$**

C'est grâce à votre participation si de tels résultats furent obtenus, aussi, grâce à nos nombreux commanditaires pour la fourniture des denrées lors de la tenue du brunch, prix de présences au souper-bénéfices ainsi que des dons en argent.

**MILLE MERCI À CHACUN(NES) DE VOUS ! VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE À LA RÉUSSITE DE CES ACTIVITÉS ET DÉMONTRE VOTRE GRAND INTÉRÊT POUR VOTRE ÉGLISE PAROISSIALE.**

Dès à présent, les reçus pour fin d'impôt 2017 sont disponibles à l'église lors de la messe du samedi soir à 19:00 h ou le 3<sup>ième</sup> dimanche du mois, à compter de 10:00 h. Quelques personnes bénévoles verront, d'ici les prochaines semaines à distribuer ceux non réclamés.

Je remercie tous nos bénévoles, qui, au cours de l'année ont donné de leur temps, que ce soit pour la tenue d'activités liturgiques ou divers travaux d'entretien de nos immeubles, terrasses de l'église ou du cimetière et la guignolée.

**Votre bénévolat est essentiel au dynamisme de votre Église paroissiale et j'invite ceux et celles qui auraient le goût de s'impliquer de nous faire part de vos disponibilités, vous serez accueillis avec plaisir.**

Un merci particulier à l'équipe de marguillier(ères), ainsi qu'à Monsieur Gérard Saint-Pierre, curé, pour votre support dans la gestion et la pastorale de notre communauté paroissiale de Saint-Jude.

René Bourgault, président  
2018-01-31

## CHANGEMENT D'HEURE



Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu ce printemps dans la nuit de samedi à dimanche, **du 10 au 11 mars 2018** à 2 h du matin. Il nous faudra donc avancer l'heure.

Profitez du changement d'heure, à l'automne et au printemps, pour remplacer la pile de vos avertisseurs de fumée, et ce, pour votre sécurité. Y avez-vous pensé?



## 23 réponses de Gandhi

Quel est le plus beau jour?	Aujourd'hui
La chose la plus facile?	Se tromper
Le plus grand obstacle?	La peur
La plus grande erreur?	Céder
La racine de tous les maux?	L'égoïsme
La plus belle distraction?	Le travail
La pire défaite?	Le découragement
Les meilleurs enseignants?	Les enfants
Ce qui est à la base?	La communication
Ce qui rend heureux?	Être utile aux autres
Le plus grand mystère?	La mort
Le sentiment le plus néfaste?	L'envie
Le plus beau cadeau?	Le pardon
Ce qui est essentiel?	Une maison
La route la plus rapide?	La ligne droite
Le sentiment le plus fort?	La paix intérieure
La protection la plus efficace?	L'optimisme
La plus grande satisfaction?	La réalisation
La force la plus puissante?	La foi
Les personnes les plus nécessaires?	Les parents
La plus belle chose dans la vie?	Aimer

Extrait: La Source décembre /  
janvier 2017-2018  
Vol. 51 no 3

*Prochaine activité de l'AFEAS  
Mercredi 21 février 2018  
à 19h30 au Centre communautaire*

*La pensée  
du jour*

*Le temps que l'on prend pour dire je t'aime est  
le seul qui reste au bout de nos jours.*

© AFEAS 2018



Nous vous rappelons que les MdJ sont financées par le département de santé publique. Ses activités sont donc gratuites, respectent les critères de l'ACA et obtiennent le support des municipalités.

### Février 2018

Dimanche	Lundi	Mardi 15h à 18h30	Mercredi	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 15h à 22h	Samedi 12h à 17h
11 Danse !	12	13 Aide aux travaux scolaires	14	15	16 Aide aux travaux scolaires AU TRAVAIL	17 Devoirs et lecture SOUPER SPAGHETTI
18 Danse !	19	20 Aide aux travaux scolaires	21	22	23 Aide aux travaux scolaires JE M'ORIENTE	24 Devoirs et lecture VOYAGE
Mars 2018						
25 Danse !	26	27 Aide aux travaux scolaires	28	1	2 Aide aux travaux scolaires CUISINE	3 Devoirs et lecture JEUX DE SOCIÉTÉ
4 Danse !	5 -6-7 Semaine de relâche			8 ouvert	9	10
11 Danse !	12	13 Aide aux travaux scolaires	14	15	16 Aide aux travaux scolaires CINÉMA	17 Devoirs et lecture MUSIQUE

**Appelle-nous pour un transport au (450) 250-2488#2 1 heure avant l'ouverture.**

## Friperie Ado

**Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en chercher, vous pouvez vous vêtir gratuitement.**

**Contactez-nous 450-250-2488 #4 Merci de nous encourager !**

*On pratique la lecture avec les jeunes de la CJS, le samedi de 13h à 16h. Nos jeunes sont disponibles pour des ateliers de lecture à la MDJ entre eux et vos enfants.*



***Venez nous voir pour des renseignements!  
(450) 250-2488 #2***



**Aide aux travaux scolaires :** Des animateurs qualifiés sont disponibles pour superviser vos enfants au retour de l'école le mardi et vendredi de 15h00 à 16h30 pour les élèves du primaire et de 16h30 à 18h30 pour les élèves du secondaire. Le transport du retour est assuré par la MDJ.





Ceux qui le désirent peuvent rester pour la soirée de la Maison des Jeunes, soit jusqu'à 22h00. Ils doivent, par contre, avoir un lunch ou de l'argent pour leur repas.



**Souper spaghetti le samedi 17 février à 17h00.**  
**Centre communautaire Saint-Jude**  
**Venez encourager les jeunes par votre présence.**  
**Billet en vente à la MDJ.**  
**450-250-2488 #2 ou 4**  
**5 \$ enfant et 10\$ adulte.**  
**Prix de présences sur place**

Saviez-vous que :

- La Maison des jeunes accueille les jeunes de 11 et 17 ans.
- Elle a été constituée à la demande des jeunes en 2006.
- Elle offre des ateliers sur le respect, l'implication communautaire, la sexualité, la réussite scolaire, la zoothérapie, les relations interpersonnelles et les technologies.
- Les jeunes peuvent y faire du sport, de la musique, des jeux de société, des jeux vidéo, de la lecture et leurs devoirs et leçons.
- Les jeunes peuvent apprendre les bases en cuisine, en couture, en entretien ménager, en programmation numérique et en jardinage.
- Les animateurs sont des adultes qui suivent une formation afin d'intervenir auprès des adolescents.
- Il y a un code de vie qui doit être respecté par les jeunes pour fréquenter la MdJ.
- La MdJ est membre du RMJQ et est reconnue par le département de santé publique.



Parce que la **Maison des Jeunes**  
est un milieu de vie, utile à former les  
**adultes de demain, critique, actif et responsable !**

**Annick Corbeil, directrice**  
**Raphaël, Marie-Junie,**  
**Samuel, Kate et Isabelle, animateurs**



**MEMBRE OFFICIEL**

La chronique **Faucon vous en parle!**

### **Des harfangs marqués**

Par Guy Fitzgerald



On observe encore plusieurs harfangs de neiges cet hiver dans la région. Les harfangs adorent aussi chasser dans les vastes étendues d'aéroports, c'est connu. Ils deviennent alors des risques de collision avec des aéronefs. Pour éviter ces accidents, la compagnie Services environnementaux faucon capturent les harfangs qui se tiennent près des pistes de l'Aéroport PE Trudeau à Dorval pour les relocaliser. Ces oiseaux sont transportés à la Clinique des oiseaux de proie de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) pour un examen de santé et sont par la suite remis en liberté dans la région de Saint-Jude. Si jamais vous observez un harfang des neiges avec des marques vertes sur ses poignets, nous sollicitons votre aide pour le suivi de ces oiseaux. Contactez [info@uqrop.qc.ca](mailto:info@uqrop.qc.ca) pour nous partager votre image ou vos observations (date, heure, endroit). Contribuez à la science citoyenne!

Sur notre page Facebook, notre publication à ce sujet a atteint près de 27 000 personnes. Pas étonnant que des gens du Vermont nous aient envoyé une photo d'un de nos harfangs marqués. Il était encore observé à la fin janvier. Par ailleurs, un autre harfang que nous avons relâché avait été bagué par un américain en décembre 2014. Cet oiseau avait été capturé à l'aéroport Logan près de Boston.

Vous pouvez venir observer des harfangs des neiges, l'emblème aviaire du Québec, dans nos volières de *Chouette à voir!*. Notre prochaine activité ouverte au public aura lieu au début mars pendant la semaine de relâche scolaire. Au plaisir de vous y voir.

Photo Guy Fitzgerald



## PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES

Les dates d'échéance pour le paiement de votre compte de taxes sont le 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> septembre.

Les modalités de paiement sont les suivantes:

- Par la poste: - libellez le chèque au nom de la «Municipalité de Saint-Jude»
- - joignez le avec les coupons. L'adresse du bureau municipal est le 940, rue du Centre, Saint-Jude J0H 1P0.
- Au comptoir du bureau municipal et par le biais de la boîte aux lettres à côté de l'entrée principale. Avec la boîte aux lettres, ce qui est intéressant, c'est que vous n'êtes pas obligé de vous présenter durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Vous n'avez qu'à déposer votre ou vos chèques dans cette boîte. Prendre note de ne **JAMAIS déposer de l'argent comptant dans la boîte aux lettres**. Si vous faites un paiement en argent comptant, venez en personne au bureau municipal.
- De façon électronique ou au comptoir auprès de votre institution financière. Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE LUI TRANSMETTRE VOTRE COMPTE DE TAXES ET DE VOUS ASSURER QUE LE PAIEMENT SERA EFFECTUÉ DANS LES TEMPS REQUIS.



Les dates d'échéance des versements pour le compte de taxes 2018 doivent être respectées, peu importe la date à laquelle vous êtes devenu propriétaire, et ce, afin d'éviter des frais d'intérêts. Tout compte de taxes inférieur ou égal à 300 \$ est payable en totalité à la date d'échéance du 1er versement, soit le 1er mars 2018.

Si vous avez accumulé des arrérages de taxes municipales, vous pouvez faire un paiement en tout temps! Communiquez avec le bureau municipal afin de savoir le montant exact à payer. Les intérêts se calculent quotidiennement.

\*\* Tous les chèques postdatés sont acceptés et peuvent être envoyés en tout temps au bureau municipal. \*\*

\*\* Malheureusement, il n'est pas possible de payer avec une carte de crédit ou une carte Interact au bureau municipal. \*\*



## LE SERVICE PAIR



Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés, offert par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe. Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour, un appel téléphonique auquel ils ont à répondre.

Après 3 appels sans réponse, la personne désignée par le membre inscrit reçoit un appel l'informant du fait que la personne dont elle est répondante ne répond pas, ce qui permet alors d'aller faire les vérifications nécessaires et d'apporter assistance en cas de besoin. Ce service est maintenant offert aux municipalités des Quatre-Vents. Pour inscription au programme : 450-250-2874.

## POPOTE ROULANTE



Il s'agit de repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe pour les personnes de 65 ans et plus. Les repas sont livrés à domicile, le jeudi de chaque semaine, au coût de 7 \$ par repas. Un calendrier des repas est remis, au départ, à chacun des participants au programme. Le but de ce service est de nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux, le plus longtemps

possible.

Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450) 773-4966 poste 35.

Pour informations : Robert Perreault (450) 792-2270.

## CUISINE COLLECTIVE

Notre prochaine cuisine aura lieu le **7 mars**. Elle s'adresse aux résidents des municipalités des Quatre-Vents. Elle a lieu au local de la sacristie de la paroisse de St-Bernard, de 8 h 30 à 13 h 00, et au coût de 15 \$ par participant. C'est une cuisinière fournie par la Moisson Maskoutaine qui anime ces cuisines. Pour une nouvelle inscription : en faire la demande au moins une semaine à l'avance, en communiquant avec Robert Perreault (450) 792-2270.

### Service Grand-mère Caresse

**Il ne faut pas attendre d'être épuisé pour demander qu'on nous tende la main.**

**N'hésitez pas, appelez pour prendre des informations sur votre admissibilité au service.**

Facebook : Grand-mère Caresse  
Courriel : grandmerecaresse@gmail.com  
Téléphone : 450-772-6828

## AUGMENTATION DE LA POPULATION

population




Selon le décret numéro 1213-2017, la population de Saint-Jude est de 1264 habitants en 2018 comparativement à 1238 en 2017. Ceci représente une augmentation de plus de 2%.

## BIENVENUE À DAVID JACOB - INSPECTEUR MUNICIPAL

Nous voulons souhaiter la bienvenue à monsieur David Jacob, nouvellement embauché au poste d'inspecteur municipal.

Mais qu'est-ce qu'un inspecteur municipal?

«  L'appellation « **inspecteur municipal** » fut longtemps l'expression qu'on utilisait pour référer à ce fonctionnaire municipal chargé d'assumer des tâches d'inspection et de délivrance de permis ou de constats d'infraction. Sous ce large chapeau se retrouvait tout fonctionnaire ou « personne désignée » responsable de la prise en charge de toute autre responsabilité similaire (chemins, ponts, routes, cours d'eau, bâtiment et environnement, captage des eaux souterraines...). Bien que l'expression inspecteur municipal » ne soit plus en usage dans les lois municipales, nous en avons maintenu l'utilisation pour désigner, de façon générique, toute personne affectée à la prise en charge de l'une ou l'autre des fonctions.

Source: site Internet de la COMBEQ

## NOUVEL HORAIRE DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT

Afin de mieux répondre aux demandes des citoyens, l'inspectrice en bâtiment, Isabelle Nadeau, sera maintenant présente au bureau municipal pour la saison hivernale les lundis de 8h30 à 16h30 et les vendredis de 8h à 11h. **Cet horaire sera réajusté selon les besoins.**



## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Nous accueillons un nouveau-né et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de : **Benjamin, fils de Valérie Bérard et Marc-Étienne Beaugard**





Services éducatifs

## COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

**À tous les parents qui inscrivent un enfant  
en classe de préscolaire 4 ans temps partiel ou temps plein**

**Année 2018-2019**

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a récemment adopté les critères d'inscription qui s'appliqueront pour la prochaine année scolaire et dont vous trouverez ci-après un extrait.

Pour l'année scolaire 2018-2019, les dispositions relatives aux critères d'inscription font que la Commission scolaire peut être appelée à refuser certains élèves au préscolaire 4 ans puisque le nombre de groupes octroyé par le MEES est limité.

Voici, à titre d'information, un extrait de la politique 219 « Critères d'inscription des élèves jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire dans les écoles de la Commission scolaire, pour l'année scolaire 2018-2019 » concernant la sélection des élèves refusés en cas de surplus d'élèves dans une école :

*« 2.1 Surplus d'élèves dans une école*

*Dans le cas d'un surplus d'élèves dans une école, la Commission scolaire pourra refuser certains élèves puisque le nombre de groupes octroyé par le MEES est limité.*

*Critères de sélection des élèves*

*Avant le 10 juin :*

*a) Le volontariat.*

*Après le 10 juin :*

*Pour les élèves du préscolaire 4 ans à temps partiel :*

*a) les élèves du secteur;*

*b) les élèves handicapés ou à besoins particuliers référés par le réseau de la santé;*

*c) les élèves n'ayant pas fréquenté un service éducatif régi par l'état (CPE en installation – service de garde en milieu familial associé à un CPE) l'année précédente;*

*d) l'ordre chronologique des inscriptions.*

*Pour les élèves du préscolaire 4 ans à temps plein :*

*a) les élèves handicapés ou à besoins particuliers référés par le réseau de la santé;*

*b) les élèves n'ayant pas fréquenté un service éducatif régi par l'état (CPE en installation – service de garde en milieu familial associé à un CPE) l'année précédente;*

*c) l'ordre chronologique des inscriptions.*

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école primaire où vous ferez l'inscription de votre enfant.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous assurons de notre collaboration pour limiter les inconvénients en cas de surplus d'élèves.

La directrice des Services éducatifs et  
responsable de l'organisation scolaire,

Karina St-Germain

<sup>2</sup> Le tout conformément aux modalités prévues à l'article 4 de l'annexe 2 de la politique 219 – Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements de la Commission scolaire.

---

**TU AS DE BESOIN DE CHANGEMENTS ET TU VEUX RELEVER DES DÉFIS**



*TANIA SLOBODIAN-DESIGNER DE JARDIN*

**OFFRE D'EMPLOI DE COMMIS DE BUREAU-  
SECRÉTAIRE À TEMPS PARTIEL**

**Description des tâches :**

- Répondre aux courriels, prendre les appels, fournir des renseignements généraux aux clients;
- Offrir à l'équipe un soutien administratif (classement, photocopies, numérisation, courrier, etc.);
- Préparer et faire le suivi des factures et des soumissions;
- Tenir et préparer des rapports à partir de données des dossiers en cour;
- Réaliser les documents de présentation;
- Autres tâches connexes.

**Exigences du poste :**

- Excellente connaissance de la suite MS Office.
- Être autonome, efficace et avoir une bonne capacité à organiser son horaire et les priorités;
- Habileté à communiquer et soucieux du service à la clientèle;
- Habileté de travailler en équipe;
- Excellent français parlé et écrit, maîtrise de l'anglais un atout;
- Un atout, intérêt pour l'horticulture ornementale ou la décoration intérieure/extérieure.

**Les avantages qui font toute la différence :**

- Environnement de travail agréable entouré de dessinateurs et designers, dans un atelier créatif;
- Grand bureau ergonomique et actuel.
- La possibilité d'avoir des horaires selon votre vie familiale.

**Salaire offert :** à discuter

**Nombre d'heures par semaine:** 18h / semaine, 3 jours à St-Jude

**Début et durée de l'emploi :** début mars et jusqu'à novembre

**Envoyer votre lettre de présentation et votre CV à  
[info@tsdesignerjardin.com](mailto:info@tsdesignerjardin.com)**

---



# conseils financiers complets

Gestion de patrimoine Assante  
fournit des conseils financiers  
complets pour votre situation  
financière unique.

 **GESTION DE PATRIMOINE**  
**Assante®**

*Soyez bien conseillé.*

**Olivier L'Heureux MBA, Pl. Fin, CIM.**  
Conseiller en placement  
Planificateur financier  
Gestion de Capital Assante Itée  
935 Avenue du Palais  
St-Hyacinthe, QC, J2S 5C6  
450-250-0722  
olheureux@assante.com







**ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.**  
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

**450 792-2447**  
 electricite@bryanjacques.com  
 www.bryanjacques.com

  
 RBO: 5686-0406-01

 **792-3831**

**Boucherie Gaudette**  
 Abattage et débitage pour congélateur  
 Boeuf, veau, porc  
 Comptoir de viandes  
 Poulet, poisson, viandes froides  
 Coupe française, Produits maisons

878 rue St-Edouard  
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Emball. sous vide **Marie-Claude Grégoire,**  
 propriétaire

**PARTY JUMP**

**STRUCTURES GONFLABLES**  
 Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

**POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!**  
 www.locationpartyjump.ca  
 450-792-2491 ou 450-779-0060

**Clinique de Massothérapie**  
**Véronique Corbeil**  
 Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
 femme enceinte et bébé  
 Drainage lymphatique  
 Exfoliation corporelle et autres soins  
 Certificats-cadeaux disponibles

**450-792-3090**  
 cliniquemassov.c@rimaskoutain.com



**Eric Mongeau**  
**Philippe St-Sauveur**  
 Services Informatique

(450) 792-3391  
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
 services-emi@live.ca

**St-Hyacinthe** **Rive-Sud**  
**(450) 278-4636** **(514) 444-4636**

**LogiTech**  
**INFORMATIQUE**  
*Se déplace chez vous!*

Marco Beaudry  
 technicien réseautique  
 logitech.info@mail.com **Commercial - Résidentiel**

**Service de garde des p'tits nombrils**

931 Ménard  
 Saint-Jude, J0H1P0  
 Tél 450-501-2242  
 Adresse électronique:  
[Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com](mailto:Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com)



**Karine Pothier**

*Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!*

*Espace publicitaire disponible  
 50\$ pour 11 parutions*




**Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM**

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante Ltée  
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6  
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
- Optimisation fiscale
- Gestion de la dette
- Planification successorale

 **GESTION DE PATRIMOINE**  
**Assante®**

Gestion de capital Assante Ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



**Me Marie-Hélène Archambault**

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)  
J0H 1K0

**Tél.: (450) 787-3133**  
Télé.: (450) 787-2765  
marchambault@notarius.net

**SALON DE COIFFURE**

**TÉL.: (450) 792-3987**

À la  
**Fine Pointe enr.**

**Pour elle & lui**

397, rang Saint-Arnable  
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,  
propriétaire



**TRANSPORT**

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)  
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS  
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)

Agricole (bétail, lavage...)



*Service professionnel et courtois*

**1-800-463-0346**

www.transportsylvaingirard.com • transport\_s.girard@hotmail.ca



**Les couvre-planchers  
ALAIN MORIN inc.**

Vente et installation

Tapis  
Prélat  
Céramique  
Tuile

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0  
Tél: 450-792-2007  
fax: 450-792-2443

**ROBERT BOUVIER  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

R.B.Q. : 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

**450 792-3260**

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**  
& l'Univers de la Croisière



**Mélanie Girard**  
Propriétaire et conseillère en voyages  
melanie@vascosthyacinthe.com  
T. (450) 768-5412 #237  
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise,  
St-Hyacinthe (Qc)  
J2S 4Z5  
www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie  
**MICHAUDVILLE**  
inc.

Éric Berthiaume  
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**  
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
  - briques
  - pierres
  - blocs
  - cheminée
  - plâtre
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE  
R.B.Q. : 8319-0843-34

**Garderie privée en milieu familial**

**Les loulous du Boisé**

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

**Milissa Beaumier 450-788-3865**

**milissabeaumier@hotmail.com**

**GLOBAL** peintures  
industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

**Mario Bazin**  
Représentant

802, Saint-Édouard  
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844  
C 450 278.3844

**DL** COMPTABILITÉ DL  
St-Antoine-sur-Richelieu



**Denise Lecompte**  
Technicienne comptable  
514 567-4827  
comptabilitedl@videotron.ca



**Toilettage et Pension**  
**Mon Ami Poilu**  
 Lydia Ouellette  
 Toilettuse comportementale  
 438-887-3464  
 34 rang fleury  
 Saint-Bernard de Michaudville  
 J0H 1C0

**Service de garde**  
**Les P'tits Loups**  
 Hélène Levasseur, prop.  
 1245 route de Michaudville  
 St-Jude, Qc.  
 J0H 1P0  
 Tilou-levasseur@hotmail.ca  
**450-210-3187**



**PLOMBERIE PROJESS**  
 T: 450 792-2272  
 F: 450 792-3113  
 RESIDENTIEL COMMERCIAL  
 Propriétaire Jessy Provencal  
 plomberieprojess@gmail.com  
 RRQ 56334394.01



**LES PETROLES O. ARCHANGE**  
 Y.L.S. Inc.  
 39A, rang Amyot Est  
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
 www.petrolesarchambault.com  
 Téléphone: 450 787-2370  
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
 Sans frais: 1 877 787-2370  
 Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

**Le courtier indispensable**  
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville  
 dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866  
 assurances

automobile habitation entreprises agricoles cautionnement

**PME Comptabilité Plus**  
 Chantal Bolduc  
 Service de Comptabilité avec États Financiers  
 Service des paies et remises  
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc  
 Outils de gestion sur mesure  
 Déclarations d'impôts  
 Service courtis, minutieux et personnalisé  
 57, 8<sup>ème</sup> rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0  
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922  
 Courriel: pmecomptabiliteplus@hotmail.com



**LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.**  
**QUINQUAILLERIE EPICERIE**  
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD  
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0  
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

**Le Monde Imaginaire Des Tout Petits**  
**Garderie Privée En Milieu Familial**



Éducatrice Privée à la petite enfance  
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI  
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0  
 450-792-2180


**COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY**  
 1275,  
 St-Édouard,  
 St-Jude  
 Sur rendez-vous.  
 mer. 9h À 16h  
 jeu. 9h À 18h  
 ven. 9h À 19h  
 sam. 8h30 À 15h30  
**792-2398**

**www.coopauxptitssoins.com**  
**450 771-0605**



**Services d'aide à domicile**  
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD  
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)


**NOS ANNONCEURS**

**Lorraine Bousquet**  
**Salle : (450) 792-3011**  
 pavillondeleerables@hotmai.com  
 1281, route Michaudville  
 St-Jude, Qc J0H 1P0

**AUTOPRO** [www.autoproservice.com](http://www.autoproservice.com)  
**MÉCANIQUE**

Alignement Électronique

**Garage Rémy Lapierre Inc.**  
 1315, rue St-Édouard  
 St-Judes (Québec) J0H 1P0  
**Tél.: (450) 792-2131**  
 Fax: (450) 792-3024

**Rémy Lapierre**  
*Propriétaire*

**TANIA SLOBODIAN**  
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager  
 Consultation horticole  
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454      info@tsdesignerjardin.com

  
**Les Serres Gaudette enr.**


PLANTS DE FLEURS  
 ET DE LÉGUMES  
 CORBEILLES DE FLEURS  
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0    Tél.: 792-3224    Fax: 792-2264



**PRISE DE SANG  
 À DOMICILE  
 SAINT-HYACINTHE**  
**Tél: 450-502-2495**  
 Frédéric Lavature, Infirmier auxiliaire  
 Membre en règle de L'OIIAQ: #Permis 50022



**RÉPARATION de  
 PETITS MOTEUR  
 JEAN MALO**  
**Tondeuse, souffleuse,  
 scie à chaîne, ect.**

736, rang St-Roch  
 St-Barnabé-Sud  
 450-792-3975  
 Cell: 450-278-3975

**CONTACT**   
RICHÉLIEU-YAMASKA  
 Centre d'intervention de crise et d'hébergement

**Centre d'intervention de crise**  
 Intervention 24 hrs / 7 jrs  
 420, Concorde-Nord  
 Saint-Hyacinthe (Québec)  
 J2S 4N9

**1-450-774-6952**  
 (sans frais) **1-866-APPELLE**  
 (277-3553)  
[www.contactry.qc.ca](http://www.contactry.qc.ca)

Entreprise  
**S.Gaudette**   
RBQ: 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**  
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392  
[info@sgaudette.com](mailto:info@sgaudette.com) • [sgaudette.com](http://sgaudette.com)  
 401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



**Daniel Guertin**  
Courtier immobilier agréé  
[www.danielguertin.com](http://www.danielguertin.com)




**viacapitale**  
AFFAIRES Daniel Guertin  
**450-792-3555**  
Agence immobilière

**Mélissa Guertin**  
Courtier immobilier  
[www.melissaguertin.com](http://www.melissaguertin.com)



1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

**RESTAURANT**  
  
**ENTRE AMIES**

*Déjà 19 ans!*

Spécialité: Poulet roti  
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich  
 Cuisine rapide et table d'hôte  
**Déjeuner**  
 Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)  
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
**Tél.: (450) 792-3736**

 **EAGLE DIGI EYE**  
 Système de Surveillance Numérique  
 Digital Surveillance System

Caméra  
 Contrôle d'accès  
 Intercom  
 Alarme

Commercial  
 Industriel  
 Institutionnel  
 Agricole

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0  
 450-463-5151 1 877 625-5252  
<http://www.eagledigieye.com>

CANASA    Sécurité privée    Rég. 3342-7120-05

**Massothérapie**  
 Chantal Desmarteau

*Détente*

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ Certificat cadeau

*Thérapeutique*

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs: dos, cou,



Reçu pour assurance      Membre F.Q.M.  
 Cell : 450-779-5702  
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville

**ROYAL LEPAGE**  
 Multi-Services  
 AGENCE IMMOBILIERE

**Jocelyn Bachand**  
 Courtier immobilier résidentiel  
**450-501-9589**  
 jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9  
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

**NETTOYAGE**  
**S. Blais Inc.**  
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

**450-278-1325**  
 1324, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial  
**Les petits Bernichoux**



Mélanie Cordeau  
 Éducatrice diplômée      885 4<sup>e</sup> rang  
 St-Bernard-De-Michaudville  
**(450) 792-2086**

**CLAUDE BOURGALT** Enr.  
 Soudure plastique  
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

**450 792-3378**  
 422, Salvail Sud, St-Jude



## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

## TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

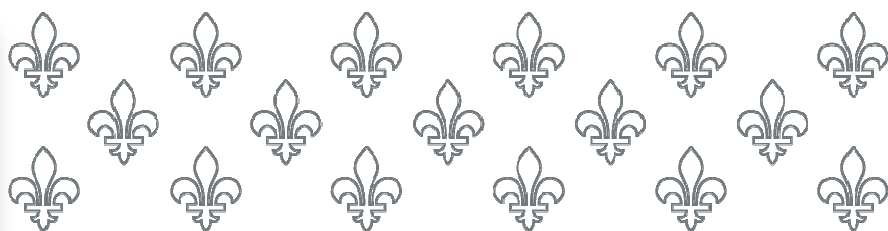
PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

## UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
<b>Salle Roger-Roy</b>		
- sans musique, sans danse	<b>150.00\$</b>	<b>150.00\$</b>
- avec musique, sans danse	<b>170.00\$</b>	<b>180.00\$</b>
- avec musique, avec danse	<b>190.00\$</b>	<b>210.00\$</b>
<b>Cuisinette seulement</b>	<b>45.00\$</b>	
<b>Salle des patineurs</b>	<b>85.00\$</b>	
<b>Non-résidents</b>	<b>+60.00\$</b>	<b>+60.00\$</b>



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## QUÉBEC

### **SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu**

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy

Téléphone: (450) 742-3781

1-866-649-8832



### ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20h00 et auront lieu aux dates suivantes:

5 mars - 9 avril - 7 mai

#### Maire

**M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663**

#### Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Francis Grégoire (450) 792-2024

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554

M. Marco Beaudry (450) 278-4636

Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

#### Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

Donald Ménard, inspecteur municipal

Isabelle Nadeau, inspectrice en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les lundis de 8h30 à 16h30 et les vendredis de 8h à 11h. .

Cet horaire sera réajusté selon les besoins.

Ève-Mary Thai Thi Lac, agente de développement local



**Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.**

## **BUREAU MUNICIPAL**

Adresse: 940, rue du Centre  
Téléphone: (450) 792-3855  
Télocopieur: (450) 792-3828  
Courriel: [munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Site internet: [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca)  
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1**

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine  
Directeur : M. Francis Grégoire

## **LOCAL DES LOISIRS**

Adresse: 922, rue du Centre

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Adresse: 930, rue du Centre  
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

## **BIBLIOTHÈQUE**

Adresse: 926, rue du Centre  
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005  
Courriel: [biblio-st-jude@hotmail.com](mailto:biblio-st-jude@hotmail.com)

## **MAISON DES JEUNES**

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre  
Téléphone: (450) 250-2488  
Courriel: [mdj4vents@hotmail.com](mailto:mdj4vents@hotmail.com)

## **FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE**

Adresse: 931, rue Saint-Édouard  
Téléphone: (450) 792-3943

## **FADOQ**

Adresse: 930, rue du Centre  
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2  
Télocopieur: (450) 924-0953  
Courriel: [info@fadogstjude.com](mailto:info@fadogstjude.com)  
Site internet: [www.fadogstjude.com](http://www.fadogstjude.com)

## **ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)**

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre  
Téléphone: (450) 773-0260

## **BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)**

Adresse: 405, rue Principale  
Téléphone: (450) 792-3266  
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30  
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30  
Jeudi 17h30 à 19h00

## **CLSC SAINT-JUDE**

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude  
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

## ***LIENS D'INTÉRÊT***

**Centre d'intervention de crise**  
(450) 774-6952  
1-866-APPELLE (277-3553)  
[www.contactry.qc.ca](http://www.contactry.qc.ca)

**Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**  
(450) 774-2350  
[www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca)

**Dépôt des matières recyclables**  
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

**Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**  
(450) 773-8401  
[www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)

**MRC Maskoutains**  
(450) 774-3141  
[www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport adapté**  
(450) 774-8810  
[mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport collectif**  
(450) 774-3173  
[tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Régie d'aqueduc**  
(450) 792-2001

**Réseau Internet Maskoutain**  
(450) 250-5050  
[www.rimaskoutain.com](http://www.rimaskoutain.com)

## ***TAXES MUNICIPALES 2018***

**1<sup>er</sup> versement: 1er mars 2018**  
**2<sup>e</sup> versement: 1er juin 2018**  
**3<sup>e</sup> versement: 1er septembre 2018**



**Tous vos articles devront nous parvenir pour le premier de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: [adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca). Consultez notre site web : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).**

